

D'une montagne à l'autre : les rapatriés tamouls du Sri Lanka dans les Monts Nilgiri (Inde du Sud)

S. Singaravélou

Citer ce document / Cite this document :

Singaravélou S. D'une montagne à l'autre : les rapatriés tamouls du Sri Lanka dans les Monts Nilgiri (Inde du Sud). In: Les montagnes tropicales : identités, mutations, développement. Table-Ronde, Bordeaux-Pessac, 27 et 28 novembre 1998. Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2001. pp. 383-394. (Espaces tropicaux, 16);

https://www.persee.fr/doc/etrop_1147-3991_2001_sem_16_7_1046

Fichier pdf généré le 24/05/2023

Résumé

Les rapatriés tamouls concernés sont les descendants des travailleurs immigrés introduits à Ceylan, sous contrat, à partir du quart du XIXe siècle, pour développer les plantations de caféiers, en premier lieu, de théiers et d'hévéas, ensuite, sur les Hautes Terres de Ceylan, à l'initiative des colons britanniques. La grande majorité des immigrants provenait des districts non montagneux du pays tamoul ; le recrutement se faisait selon le mode bien connu du kangani, du nom de l'agent chargé de l'opération dans le pays tamoul, pour le compte des planteurs. La population tamoule dans les plantations n'a cessé de croître durant un siècle : 146 000 en 1877, 458 000 en 1911, 666 000 en 1946, 952 000 en 1971. Progressivement, une population de travailleurs saisonniers ou contractuels se mue en une communauté sédentarisée, structurée et territorialisée.

Les premiers problèmes entre la communauté tamoule des plantations et la majorité cinghalaise datent des années trente. Des oppositions culturelles, des compétitions économiques, des craintes politiques entre les deux communautés entraînent une dramatisation de la situation. Au moment de l'indépendance du Ceylan, en 1948, près d'un million de Tamouls, jusque là sujets britanniques, ont été privés de toute citoyenneté et réduits au statut d'apatrides. La politique des gouvernements cinghalais a été constamment de vouloir rapatrier le maximum de Tamouls des plantations en Inde, où l'opinion publique de l'état provincial de Tamil Nadu, peuplé de plus de 50 millions de Tamouls est particulièrement vigilante et sensible au sort de leurs compatriotes dans l'île voisine.

La question tamoule qui empoisonne les relations entre l'Union indienne et Sri Lanka connaît un début de règlement avec les accords signés en 1964 par Lai Bahadur Shastri et Madame Sirimavo Bandaranayaka, premiers ministres respectifs de ces deux pays. Complété par un autre accord signé en 1974, ce pacte indo-cinghalais prévoit le rapatriement de 600 000 Tamouls avec la citoyenneté indienne et le maintien de 375 000 dans l'île avec la nationalité srilankaise.

Les conditions et les modalités de mise en place de ce Pacte ont suscité de nombreuses réactions négatives tant en Inde qu'à Sri Lanka. Les premiers rapatriements ont débuté en 1968 et jusqu'en 1984, un flux continu a permis l'installation en Inde de 459 000 Tamouls des plantations. Une petite minorité seulement (moins de 5 %) des cent mille familles concernées a été installée dans les plantations de théiers, de cardamome et d'hévéas des Ghâts du sud-ouest. Les Nilgiri reçoivent environ la moitié de ces familles. Travailler dans les plantations de thé à plus de 2 000 m d'altitude correspond le mieux aux conditions srilankaises de départ. Mais l'intégration de ces rapatriés au sein des populations traditionnelles des Nilgiri pose de nombreux problèmes socio-culturels et politiques que seul le temps et une politique publique plus volontariste pourront, peut-être, estomper.

Abstract

From one mountain to another : the repatriated Tamuls from Sri Lanka settled in the Mounts Nilgiri.

The repatriated Tamuls are the descendants of plantation laborers which first started to work in Sri Lanka during the second quarter of the nineteenth century : at first on coffee plantations, then on tea and hevea plantations in the Sri Lankan Highlands at the initiative of British settlers. Most immigrants came from the lowlands of the Tamul country and were recruited through the well-known system of «kangani», which takes after the name of the agent working for the benefit of settlers, in charge of the operation in Tamul country. The Tamul population in these plantations never ceased to increase during the whole century : 146 000 in 1877, 458 000 in 1911, 666 000 in 1946 and 925 000 in 1971. Progressively, this community made of seasonal and contract laborers changed into a sedentary, well-organized and territorially established community.

The first tensions between the Tamul community of the plantations and the Sri Lankan majority dates back to the nineteen thirties. Cultural contrasts, economic competition, political fears between both communities entailed the worsening of the situation. At the time of the Independence of Sri Lanka, in 1948, almost one million of Tamuls, until then British subjects, were deprived of any citizenship and reduced to having the status of stateless persons. The Sri Lankan state's policy has favored repatriation of as many Tamuls as possible from the plantations back to India. The public opinion in the provincial state of Tamil Nadu in India which comprises at least 50 million Tamuls is very concerned with the fate of their brothers in the neighboring island.

The fate of these Tamuls poisons the relationship between India and Sri Lanka. The first improvement was the 1964 agreement signed between Lai Bahadur Shastri and Mrs Sirimavo Bandaranayaka, the prime ministers of the two countries. It was followed by another treaty, signed in 1974, which planned the repatriation of 600 000 Tamuls who were to get the Indian nationality and the incorporation of 375 000 Tamuls in the Sri Lankan nation.

This pact, its conditions and its implementation, was followed by many negative reactions in India as well as

in Sri Lanka. The first moves started in 1968. Up to 1984, a continuous influx allowed 459 000 Tamuls from the plantations to settle in India. Only a small minority (less than 5%) among the one hundred thousand families concerned were settled in the tea, cordomone and hevea plantations of the south-western Ghats. The Nilgiris recieved almost half of these families. Work conditions in tea plantations at more than 2000 meters in altitude are close to those left behind in Sri Lanka. But the socio-cultural and political integration of this population amongst the Nilgiri traditional communities is not easy and only time or an effort on the part of the government will reduce misunderstandings.

D'une montagne à l'autre : les rapatriés tamouls du Sri Lanka dans les Monts Nilgiri

(Inde du Sud)

SINGARAVÉLOU

Professeur, DYMSET - Dynamiques des Milieux et des Sociétés dans les Espaces Tropicaux,
Institut de Géographie, Université M. de Montaigne-Bordeaux 3, 33607 Pessac Cédex

Mots-clés : Sri Lanka, Inde, Tamil Nadu, Nilgiri, Migration, Rapatrié, Plantation, Thé, Café, Hévéa.

Résumé : Les rapatriés tamouls concernés sont les descendants des travailleurs immigrés introduits à Ceylan, sous contrat, à partir du quart du XIX^e siècle, pour développer les plantations de caféiers, en premier lieu, de théiers et d'hévéas, ensuite, sur les Hautes Terres de Ceylan, à l'initiative des colons britanniques. La grande majorité des immigrants provenait des districts non montagneux du pays tamoul : le recrutement se faisait selon le mode bien connu du *kangani*, du nom de l'agent chargé de l'opération dans le pays tamoul, pour le compte des planteurs. La population tamoule dans les plantations n'a cessé de croître durant un siècle : 146 000 en 1977, 458 000 en 1911, 666 000 en 1946, 952 000 en 1971. Progressivement, une population de travailleurs saisonniers ou contractuels se mue en une communauté sédentarisée, structurée et territorialisée.

Les premiers problèmes entre la communauté tamoule des plantations et la majorité cinghalaise datent des années trente. Des oppositions culturelles, des compétitions économiques, des craintes politiques entre les deux communautés entraînent une dramatisation de la situation. Au moment de l'indépendance du Ceylan, en 1948, près d'un million de Tamouls, jusque là sujets britanniques, ont été privés de toute citoyenneté et réduits au statut d'apatrides. La politique des gouvernements cinghalais a été constamment de vouloir rapatrier le maximum de Tamouls des plantations en Inde, où l'opinion publique de l'état provincial de Tamil Nadu, peuplé de plus de 50 millions de Tamouls est particulièrement vigilante et sensible au sort de leurs compatriotes dans l'île voisine.

La question tamoule qui empoisonne les relations entre l'Union indienne et Sri Lanka connaît un début de règlement avec les accords signés en 1964 par Lal Bahadur Shastri et Madame Sirimavo Bandaranayaka, premiers ministres respectifs de ces deux pays. Complété par un autre accord signé en 1974, ce pacte indo-cinghalais prévoit le rapatriement de 600 000 Tamouls avec la citoyenneté indienne et le maintien de 375 000 dans l'île avec la nationalité srilankaise.

Les conditions et les modalités de mise en place de ce Pacte ont suscité de nombreuses réactions négatives tant en Inde qu'à Sri Lanka. Les premiers rapatriements ont débuté en 1968 et jusqu'en 1984, un flux continu a permis l'installation en Inde de 459 000 Tamouls des plantations. Une petite minorité seulement (moins de 5 %) des cent mille familles concernées a été installée dans les plantations de théiers, de cardamome et d'hévéas des Ghâts du sud-ouest. Les Nilgiri reçoivent environ la moitié de ces familles. Travailler dans les plantations de thé à plus de 2 000 m d'altitude correspond le mieux aux conditions sri-lankaises de départ. Mais l'intégration de ces rapatriés au sein des populations traditionnelles des Nilgiri pose de nombreux problèmes socio-culturels et politiques que seul le temps et une politique publique plus volontariste pourront, peut-être, estomper.

La population de Sri Lanka comporte deux groupes sociaux originaires du pays tamoul indien bien distincts : les Tamouls du nord et de l'est de l'île, les plus anciennement installés, probablement depuis le début de l'ère chrétienne et les Tamouls des hautes terres du centre de l'île, descendants d'immigrants venus travailler dans les plantations à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Les premiers sont entrés dans la tourmente d'une véritable guerre civile opposant une minorité revendiquant l'indépendance d'un État tamoul au gouvernement représentant la majorité cinghalaise. Les victimes de cette guerre alimentent un courant d'émigration de Tamouls dont une partie se trouve en Inde avec le statut de réfugié politique. La présentation qui suit ne les concerne pas.

Ici nous nous préoccuperons du sort des centaines de milliers de travailleurs tamouls dans les plantations essentiellement de théiers des montagnes sri lankaises, dont la nationalité officielle fut longtemps incertaine, ballottés entre un État sri lankais qui n'en voulait plus et un État indien qui ne savait pas quoi en faire, victimes d'un nationalisme ethnique étriqué et de l'indifférence d'un pays sur-

peuplé. Après de longues et après négociations, les deux ont conclu des accords en 1964 et 1974 qui prévoient le rapatriement en Inde d'une partie de la population tamoule des hautes terres. Près d'un demi-million de personnes furent ainsi déplacées et recasées pour la plupart dans l'État du Tamil Nadu : tout naturellement, les montagnes des Ghâts, avec leur écosystème original et leurs plantations de théiers et de caféiers, offraient un cadre idéal pour accueillir un grand nombre d'entre eux, directement ou après un séjour dans les plaines.

Les Monts Nilgiri — qui recouvrent la majeure partie du district qui porte ce nom — ont accueilli près de deux familles sur cinq rapatriées en Inde de 1964 à 1968 : au total, on estime aujourd'hui à environ 30 % de la population totale du district la proportion des rapatriés. Une telle arrivée massive dans une région montagneuse déjà mise en valeur et occupée par des populations d'origine ethnique diverse pose de graves problèmes d'emplois, d'intégration sociale et culturelle et de participation à la vie politique d'un pays démocratique. C'est ce long voyage, pour un grand nombre une véritable odyssée, qu'analysera ce texte.

I - Les conditions de rapatriement des Tamouls dans les Nilgiri

L'immigration tamoule à Ceylan au XIX^e siècle est l'œuvre de la colonisation britannique. Elle débute dans le deuxième quart du siècle dernier avec la mise en place des premières plantations de caféiers et se poursuit dans la deuxième moitié du siècle avec les plantations de théiers et d'hévéas. Surtout le passage de l'économie de subsistance à une économie de plantation s'effectue à partir de la Première Guerre mondiale avec la prise de contrôle totale de l'île par les Britanniques. Devant la réticence des Cinghalais à travailler sur les hautes terres dans des conditions difficiles, il a fallu faire venir des travailleurs tamouls des districts côtiers de la Présidence de Madras (Anjore, Trichinopoly, Tinnevely, et Madurai). Rappelons rapidement les facteurs qui ont poussé de nombreux Tamouls à quitter la terre indienne pour les montagnes de Ceylan : croissance démographique, rarefaction de la terre agricole, salaires médiocres, impôts fonciers élevés, survivance du servage, système de castes oppressif, famines fréquentes sont parmi les plus décisifs. Les planteurs britanniques à Ceylan attiraient également cette main-d'œuvre nécessi-

teuse et désorientée par des salaires plus élevés (deux ou trois fois plus que dans la région d'origine), par des promesses de vie meilleure.

Le système de recrutement est connu sous le nom de système *kangani*, du nom du personnage-élé, à la fois agent-recruteur en Inde et chef d'équipe dans les plantations. Le *kangani* recrute une équipe de 25 à 100 travailleurs, parmi les membres de sa famille, de sa caste, de son village ou des villages voisins : il paie à chacun une modique somme en guise d'avance qu'il doit rembourser en travaillant dans la plantation : le remboursement de cette dette initiale du travailleur immigré à l'égard du *kangani* est difficile et la dépendance est souvent de longue durée. Le *kangani* offre les services de son équipe au plus offrant des planteurs et devient l'intermédiaire obligatoire entre eux-ci et les travailleurs, dans l'ignorance mutuelle de leurs traditions et langues respectives. Le système *kangani*, différent du système d'engagement contractuel qui prévalait dans le recrutement des travailleurs vers les colonies à sucre des Mascareignes et de la Caraïbe, était un système

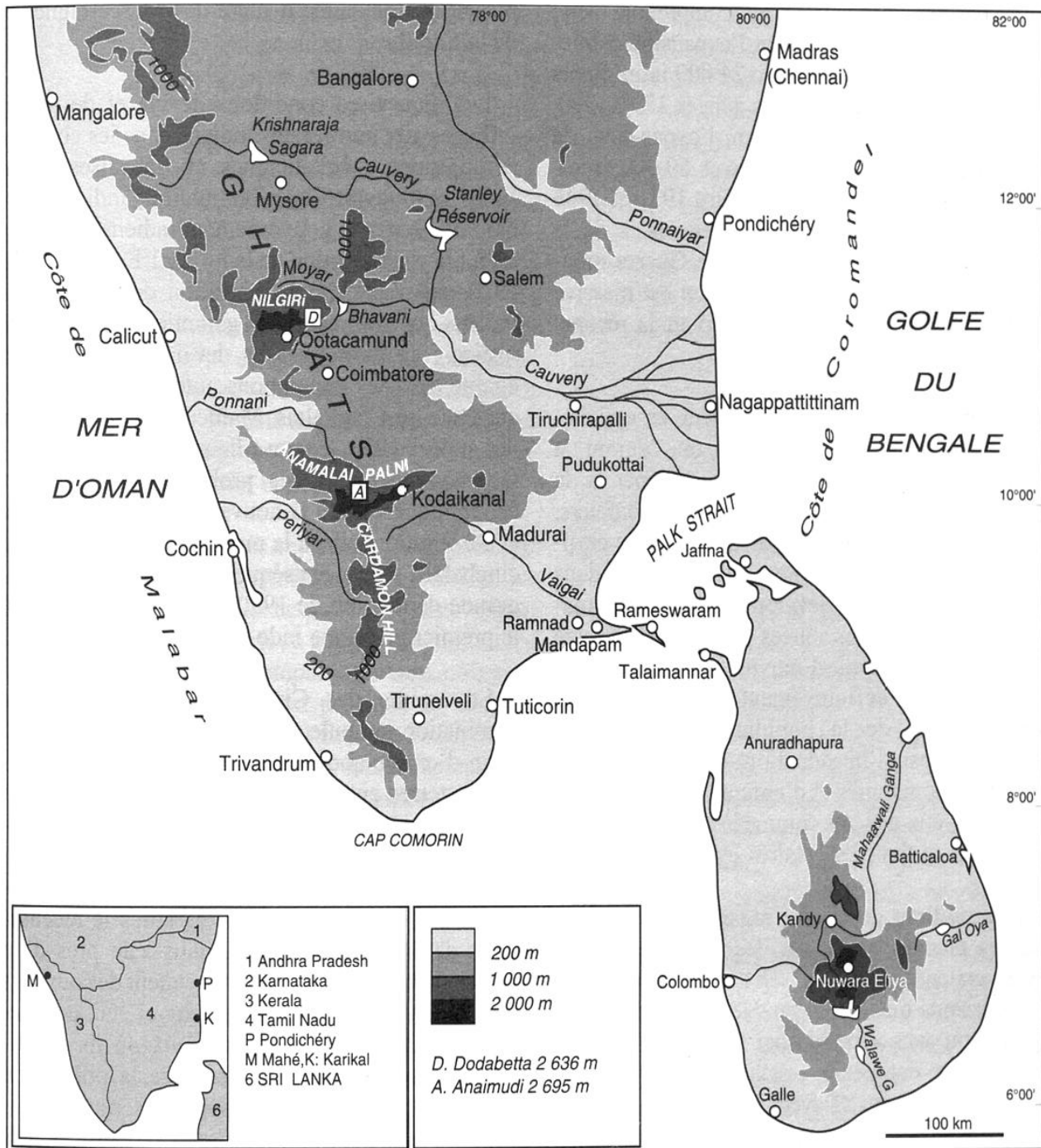


Figure 1 : Sri Lanka et le sud de l'Inde

oppressif où ceux-ci vivaient dans une grande précarité et dans une grande dépendance à l'égard tant des planteurs blancs que des contremaîtres tamouls.

Le tableau suivant (tabl. 1) indique la croissance décennale de la population tamoule dans les plantations de Ceylan :

1847	50 000
1877	146 000
1911	457 756
1921	493 944
1931	692 540
1946	665 853
1961	949 684
1971	951 780

Source : Estate labour. in *Economic Review* (Colombo), vol. V, march 1980

Les périodes cruciales pour comprendre cette évolution démographique sont l'expansion caféière des années 1870-1881, avec 24 000 immigrants par an, l'expansion théière des années 1891-1900, avec 10 000 immigrants par an, l'expansion de théiers des années 1923-1928, avec 60 000 immigrants par an, la recrudescence entre 1931 et 1946 due essentiellement aux conséquences de la crise de Dépression et à la Seconde Guerre mondiale, et la reprise de l'immigration est massive durant les années d'après-guerre, pour la reconstruction de l'économie insulaire.

Au début, les immigrants étaient essentiellement des travailleurs saisonniers qui, durant la saison agricole, venaient participer à la cueillette des baies dans les plantations de caféiers. Le déclin des caféiers par une maladie cryptogamique, leur remplacement par les théiers dans les années 1880 et le développement des plantations d'événus dans les années 1920 entraînent une augmentation de main-d'œuvre permanente qui tend à se fixer définitivement dans l'île. Cette sédentarisation de la population tamoule est encouragée par l'introduction sans cesse plus nombreuse de femmes et d'enfants, plus adaptés à certains travaux délicats comme la cueillette du thé ou le tissage, et dont les salaires étaient moins élevés.

Les conditions de vie des travailleurs immigrés dans les plantations de thé des hautes terres de Ceylan étaient très mauvaises : entassement dans des logements médiocres sans le minimum vital ; exploitation sans scrupule par les *kaugani* et par les planteurs européens ; relations de voisinage difficiles sinon hostiles avec la population cinghalaise, séparée par la langue et la religion des immigrants tamouls et hindous ; absence de contact avec les Tamouls du nord et de l'est de l'île, anciennement installés et fierté de leur identité d'origine. La mortalité était élevée, compte tenu de l'hygiène insuffisante, de la médiocrité de l'encadrement médical, et de la négligence des planteurs. Les conditions de travail étaient contraignantes et dures : des journées de dix heures sans discontinuer. L'endettement selon le système d'avance était quasi général et placé dans un système de dépendance où le travailleur tamoul était piégé dans la pauvreté sans grand espoir d'émancipation ou de promotion. Ces conditions de travail et de vie étaient bien pires que celles dans lesquelles vivaient leurs compatriotes dans les

plantations de canne à sucre des Mascareignes et de la Caraïbe.

Les mauvaises conditions de vie et de travail infligées aux immigrants indiens dans les colonies européennes - britanniques et françaises - ont fini par émouvoir l'opinion publique indienne, les nationalistes et le gouvernement indiens. Le résultat fut la promulgation de la loi sur l'Émigration de 1922 qui n'autorise l'émigration des travailleurs indiens que sous certaines garanties d'équité et de justice : en particulier ils devaient être traités à égalité avec les populations autochtones, en l'occurrence les Cinghalais. Malheureusement à partir des années 1920, les travailleurs tamouls des plantations rencontrent des problèmes politiques et économiques, liés à la nouvelle réforme électorale et constitutionnelle, à la montée d'un nationalisme cinghalais, et aux conséquences désastreuses de la grande dépression de 1930. De cette période date le premier problème indo-ceylanais.

La crainte des Cinghalais d'une prétendue domination tamoule et l'évidente nécessité d'une main-d'œuvre abondante dans les plantations des hautes terres entraînent le gouvernement de l'État nouvellement indépendant de Ceylan à la promulgation de la loi sur la citoyenneté de 1948 qui réduit des centaines de milliers d'immigrants permanents à l'état d'apatrides. D'après le recensement de 1953, on comptait dans l'île près d'un million d'Indiens dont 800 000 étaient des ouvriers des plantations : la moitié de ceux-ci était concentrée dans les districts montagneux où ils constituaient jusqu'à vingt pour cent de la population totale. De nombreuses mesures discriminatoires furent prises pour empêcher les travailleurs indiens des plantations de participer à la vie politique du pays. De même le gouvernement ceylanais fit voter des lois entre 1930 et 1939 interdisant aux Tamouls d'acheter les terres de la Couronne, les empêchant d'obtenir des permis de transport par autobus, donnant la préférence aux Ceylanais pour tout emploi vacant dans la fonction publique. Deux conférences exploratoires concernant le sort des Indiens de Ceylan eurent lieu en 1940 à Delhi et en 1941 à Colombo sans grand succès. La méfiance était la règle au moment de l'indépendance du pays en 1948.

En 1948 et 1949 furent votées trois lois sur la citoyenneté et les droits électoraux. Les clauses

restrictives de ces lois furent appliquées avec partialité aux dépens des populations indiennes. Sur 825 000 Indiens qui ont déposé un dossier de demande de nationalité ceylanaise en août 1951, 134 168 seulement ont obtenu une réponse positive : la plupart des rejets n'avaient que des motifs fallacieux. Par ailleurs le droit de vote fut retiré à tous ceux qui n'avaient pas le droit de citoyenneté : ainsi le nombre des votes indiens est tombé de 165 000 en 1949 à 8 500 en 1950. La situation des Indiens des plantations, jusqu'alors sujets britanniques bénéficiaires de quelques droits politiques et civiques, devenait à partir de 1948, dramatique et insupportable. Du jour au lendemain, plusieurs centaines de milliers de Tamouls étaient mis au ban de la société civile et politique de l'île.

Même si ces mesures relevaient de la politique intérieure d'un pays nouvellement indépendant, les pouvoirs publics indiens ne pouvaient rester insensibles et sans réaction face à cette discrimination évidente à l'égard de compatriotes sans défense : d'autant plus que l'opinion publique en Inde, et plus particulièrement dans l'État du Tamil Nadu, s'élevait violemment contre ces lois scélérates. Des journaux comme l'Hindu, les hommes politiques de tout bord, le gouvernement de l'État provincial ont protesté auprès du gouvernement central indien et des dirigeants ceylanais. La grande majorité des partis cinghalais de droite ont accueilli ces mesures avec satisfaction. Il est à signaler que les principaux chefs de file des Tamouls du nord de Ceylan n'ont pas compris la dimension dramatique et ethnique du problème et l'ont évacué comme relevant des relations internationales entre l'Inde et Ceylan. Cette relative indifférence de l'époque explique en grande partie la réserve de la population tamoule des hautes terres dans la guerre civile qui oppose depuis quinze ans la minorité tamoule du nord au gouvernement cinghalais.

II - Rapatriement et installation des Tamouls en Inde

Les accords indo-ceylanais étaient très évasifs sur les modalités du rapatriement, et en particulier sur le choix des impétrants. La règle était le volontariat mais de nombreux témoignages officiels et privés indiquent que de nombreuses familles furent contraintes au départ par des pressions, des actes de violence, des menaces de la part des

La question indienne de Ceylan semblait insoluble. Les négociations menées entre les gouvernements de Nehru et ceux de Ceylan en 1953 et 1954 n'ont donné aucun résultat. D'un côté on considérait que ceux qui n'avaient pu obtenir la nationalité ceylanaise étaient automatiquement des citoyens indiens : de l'autre, Nehru proclamait qu'à l'exception de ceux qui ont opté volontairement pour la citoyenneté indienne, les descendants d'immigrants tamouls relevaient de la responsabilité du gouvernement ceylanais, et était opposé à tout rapatriement forcé. En 1962, a commencé un long processus d'attribution de la nationalité ceylanaise à une petite minorité de Tamouls. Il restait environ 975 000 personnes d'origine indienne dont il fallait régler le sort. La conjoncture change en 1964, avec l'arrivée au pouvoir de Lal Bahadur Shastri après le décès de Nehru, gravement affligé par la défaite de l'Inde face à la Chine durant la guerre éclair de 1962. Animé par une réelle volonté de paix avec ses voisins, le nouveau premier ministre de l'Inde négocie et signe avec son homologue ceylanais, Mme Bandaranayaka, un accord connu sous le nom de Srimavo-Shastri Pact de 1964. Celui-ci règle le sort de 825 000 Indiens : 525 000 étaient rapatriés avec la nationalité indienne ; 300 000 restaient sur place avec la citoyenneté ceylanaise. Les opérations devaient s'étaler sur quinze ans. Le sort des 150 000 personnes restantes a été réglé par un nouvel accord signé entre Srimavo Bandaranayaka et Indira Gandhi, nouveau Premier Ministre de l'Inde, en 1974. Chaque pays prend le moitié du contingent soit 75 000 personnes. Au total, l'Inde devait recueillir 600 000 rapatriés tamouls et Ceylan gardait 375 000 nouveaux citoyens d'origine tamoule. La question indienne de Ceylan trouvait là un début de solution, mais le problème des rapatriés tamouls en Inde commençait.

Cinghalais. En 1986, sur les 600 000 Indiens qui devaient partir, seulement 506 000 ont postulé pour le rapatriement : le gouvernement sri-lankais acceptait alors dans un geste magnanime de donner le reliquat de 94 000 Indiens en leur accordant la nationalité sri-lankaise. Les premières victimes touchées de la guerre civile opposant les Cinghalais

listes tamouls du nord au gouvernement de Colombo n'étaient pas étrangères à cette volonté de paix avec l'Inde.

Les premiers rapatriements eurent lieu seulement à partir de 1968, quatre ans après la signature des premiers accords. Ils prirent fin en 1984 avec l'interruption du service de ferry entre Talaimannar et Rameswaram, due au déclenchement des hostilités entre Tamouls du nord et Cinghalais. Le tableau 2 indique les rapatriements annuels (familles et individus) de 1968 à 1984.

Tableau 2 : Rapatriement des Tamouls vers l'Inde entre 1968 et 1984

Année	Familles	Individus
1968	1 597	9 361
1969	1 431	5 756
1970	2 398	9 487
1971	5 945	23 129
1972	7 618	32 668
1973	9 531	40 973
1974	10 643	44 903
1975	5 889	24 392
1976	11 062	45 754
1977	10 037	39 768
1978	7 604	29 385
1979	6 350	23 765
1980	5 047	18 831
1981	7 335	26 081
1982	7 926	29 120
1983	5 891	32 526
1984	8 143	23 101
TOTAL	111 447	459 000

Source : Ces chiffres sont fournis par le *Malaiyaga Makkal Maruvazhvu Manram* (MMMM), association non gouvernementale œuvrant dans les Nilgiri pour l'insertion des rapatriés tamouls de Sri Lanka. Il faut noter de légères variations dans les statistiques fournies par les agences gouvernementales et les diverses associations.

Un grand nombre de Tamouls ne voulaient pas quitter Sri Lanka qui était leur terre de naissance et retourner vers la terre de leurs ancêtres n'était pas

pour tous une perspective exaltante surtout pour les plus jeunes. On comptait 50 % de plus de candidatures pour la citoyenneté sri lankaise que pour la nationalité indienne, alors que le traité indo-cinghalais prévoyait pratiquement des proportions inverses. Le gouvernement indien imposait une réglementation stricte afin de décourager les plus récalcitrants. Les documents exigés étaient nombreux et en particulier, le livret de famille devait être complet afin que tous les membres puissent bénéficier des mesures prévues dans le cadre du rapatriement. Par ailleurs le départ pouvait être retardé pour de multiples raisons : obtention du passeport, du permis de transfert des biens et des devises, vente ou liquidation des biens fonciers, etc. En 1989, d'après un document officiel du gouvernement du Tamil Nadu, près de 115 000 familles totalisant environ 460 000 personnes — dont 334 000 citoyens adultes et 126 000 enfants — ont été rapatriées en Inde. Il restait encore dans l'île 172 000 citoyens indiens avec leurs enfants qui attendaient leur transfert en Inde. Rappelons que sur les 600 000 personnes prévues initialement par les traités, l'Inde n'a accepté d'accueillir que 504 000, et que le gouvernement sri lankais a accordé la citoyenneté aux 94 000 apatrides d'origine indienne, en janvier 1986.

Le voyage depuis les plantations jusqu'au port de Talaimannar par le train était déjà une expérience traumatisante pour la plupart de ces Tamouls qui n'avaient pour la plupart jamais quitté les hautes terres centrales. Après le franchissement des détroits de Palk, l'arrivée à Rameswaram est marquée par les formalités d'enregistrement et de questionnement de la part des autorités indiennes peu amènes. Les rapatriés étaient ensuite acheminés vers les camps de transit de Mandapam et de Tiruchirapalli. Les familles les plus démunies y avaient droit à une aide financière, des rations alimentaires et une assistance médicale gratuite. Les économies en argent et en bijoux étaient modestes : d'après une enquête non gouvernementale, seulement 1,5 % des rapatriés faisaient état de biens supérieurs en valeur à 10 000 roupies. Le coût financier des opérations de rapatriement était assuré par le gouvernement central indien alors que la responsabilité effective sur le terrain revenait aux autorités du Tamil Nadu, d'autant plus que plus de 110 000 familles sur un total de 115 000 étaient installées dans cet État, le reste étant dispersé dans les États voisins du Kerala, du

Karnataka, de l'Andhra Pradesh, et dans les îles Andaman et Nicobar. Sur les 110 000 familles installées au Tamil Nadu, environ 90 000 ont bénéficié des programmes d'assistance et de réinsertion : les autres furent des laissés-pour-compte de cette vaste opération de rapatriement. Les plus fortes concentrations géographiques furent au début les districts de Nilgiri, Trichinopoly, Madurai, Salem, Ramnad, Pudukottai et Tirumelveli. Les principaux programmes d'insertion des rapatriés peuvent être regroupés en trois catégories : des crédits financiers afin de créer des entreprises concernent 84 % des familles ; des offres d'emploi dans les plantations, les usines textiles, les organismes de crédit pour rapatriés intéressent 13 % des familles ; enfin, des attributions de lots de terre domaniale représentent 3 % des familles. Les rapatriés bénéficiaient également d'un crédit pour logement, d'une aide financière pour l'éducation des enfants.

L'aide à la création d'entreprise est la formule préférée du gouvernement indien parce qu'elle est la plus facile à mettre en place et qu'elle ne nécessite aucune mesure préalable. Mais la grande majorité des rapatriés échouèrent à terme dans leur entreprise : épicerie, buvette de thé, restaurant, magasin de tissu, blanchisserie, atelier de réparation de bicyclette, salon de coiffure. Ils manquaient d'initiative, d'esprit d'entreprise, de capacité à prendre des risques. Des ouvriers agricoles des plantations ne pouvaient du jour au lendemain devenir des chefs d'entreprise même modeste. Selon certains observateurs, seulement 12 % des familles bénéficiaires ont réellement créé de

manière durable une entreprise. Souvent ces rapatriés ont été victimes des intermédiaires indiens sans scrupules et malhonnêtes, de la venalité de administrateurs indiens qui prélevaient une grande partie des sommes accordées. Parmi les rapatriés il y avait environ un tiers d'analphabètes et 40 % d'entre eux avaient atteint le niveau de l'école primaire. Bien que la majorité d'entre eux appartenait aux castes inférieures et aux hors-castes, leur livret de famille ne portait aucune mention de cette appartenance et ces familles ne pouvaient bénéficier des nombreuses mesures gouvernementales prises en faveur de ces catégories sociales défavorisées en Inde.

Ainsi un grand nombre de rapatriés n'ont pas pu bénéficier durablement des programmes d'insertion du gouvernement indien. Leur installation initiale dans les plaines du Tamil Nadu a été un échec flagrant. Cette diversification des activités économiques, dans un environnement biophysique étranger du leur, imposée à une population dont la quasi mono-activité était d'être ouvrier agricole dans les plantations des hautes terres n'a pas duré longtemps. Les échecs et les déceptions ont conduit un grand nombre de ces rapatriés à se diriger vers les montagnes des Ghâts occidentaux pour trouver du travail salarié dans les plantations de caféiers et de théiers, dans l'exploitation forestière, et la construction. Leurs principales destinations furent la région de Kodaikanal et le district des Nilgiri. Ainsi progressivement cette dernière région a rassemblé la plus forte concentration géographique des rapatriés tamouls de Sri Lanka.

III - Installation et problèmes d'intégration des rapatriés dans les Nilgiri

Le travail dans les plantations de caféiers et de théiers, la présence de terres disponibles et les conditions bioclimatiques montagnardes favorables exerçaient une forte attraction sur les familles de rapatriés désorientées et perdues dans les plaines chaudes et surpeuplées du Tamil Nadu. Bien que les chiffres varient selon les sources, on estime qu'en 1984, le district des Nilgiri regroupait près de 40 % des familles de rapatriés. Depuis, de nouveaux regroupements continuent de s'effectuer et le nombre des rapatriés progresse sans que l'on puisse évaluer exactement leur nombre à l'heure actuelle.

Les rapatriés dans les Nilgiri se répartissent en deux catégories. Tout d'abord, ceux qui sont arrivés directement depuis le centre de regroupement de Mandapam sans séjourner ailleurs dans le Tamil Nadu. Parmi eux les familles qui ont trouvé un emploi dans les plantations de théiers regroupées dans la *Tamil Nadu Tea Plantation Corporation* ou TANTEA, ont connu les meilleurs résultats d'insertion. Ils ont retrouvé dans les plantations l'environnement économique favorable pour l'épanouissement de leur compétence acquise dans les hautes terres de Sri Lanka. Ils ont pu échapper aux frustrations et aux souffrances de ceux qui ont fait

de montagne et dans les plaines. Mais la vie ne fut guère améliorée pour tous ces immigrants car les responsables de TANTEA prevoaient la déforestation de la forêt vierge tropicale afin de créer les plantations. Les travaux de défrichage étaient dans et les risques de malnutrition, de maladie, de renfermement étaient grands. Les plus âgés parmi les rapatriés comparaient leur situation à celle de leurs ancêtres venus défricher les hautes terres au début du siècle sous la houlette des planteurs britanniques.

Une deuxième catégorie est représentée par les rapatriés bénéficiaires d'une aide financière pour création d'entreprise, qu'ils soient arrivés directement dans les montagnes ou qu'ils soient passés par la mer dans les plaines. Dans les deux cas le montant d'aides est très élevé. Le plus souvent, le montant de la subvention et éventuellement les économies rapportées de Sri Lanka sont dilapidés pour des dépenses quotidiennes ou somptuaires. Et lorsque certains d'entre eux ont démarré de petites entreprises de réparation de bicyclette, de boutique de vêtements, d'épicerie, ou de tissus, l'échec

était au bout du compte ainsi que la ruine et le dénuement, par manque d'expérience et une concurrence impitoyable. Il ne leur restait plus qu'à chercher un travail salarié pour survivre.

Dans certains cas les bénéficiaires des aides financières ont souhaité retourner dans les villages dont leurs ancêtres étaient originaires afin de s'y installer, soit en achetant une petite exploitation agricole ou en créant une petite entreprise. Quelques-uns ont même pensé en toute naïveté reprendre possession des biens fonciers et immobiliers que leurs grands-parents et arrière-grands-parents étaient censé leur avoir légués : le plus souvent, ces biens ont été récupérés par la parenté restée sur place, avec la complicité des autorités villageoises. Obligés de dépenser leur pécule pour vivre, humiliés ou exploités par les collatéraux du lieu, rejetés par les villageois comme des intrus, déçus par ce retour imposé dans des conditions peu hospitalières, les rapatriés cherchèrent à gagner les monts Nilgiri où tant de leurs compatriotes semblaient heureux et prospères. Comme quoi tout est relatif !

IV - Travail et logement des rapatriés

La plupart des rapatriés installés dans les Nilgiri sont des ouvriers agricoles sans terre travaillant dans les plantations de théiers. Rares sont ceux qui ont accès à la propriété, même de petites exploitations vivrières. La diversité des occupations est apparemment grande. Un grand nombre travaille dans les petites plantations de théiers des Badaga, propriétaires ruraux traditionnels et population dominante des Nilgiri : d'autres sont employés dans les grandes plantations appartenant aux magnats venus des plaines et plateaux du Tamil Nadu, du Karnataka et du Kerala voisins. Des centaines de familles vivent et travaillent dans les plantations gouvernementales du TANTEA. Les travailleurs du thé ont un emploi permanent qu'ils complètent souvent par des emplois saisonniers dans les exploitations maraîchères des Badaga, cultivant pommes de terre, carottes, choux, et betteraves ou dans le bâtiment et les exploitations résidentielles. Ils interviennent à tous les stades de la production théière, selon leur capacité, leur sexe et leur âge. Les travaux sont les mêmes dans les grandes et les petites exploitations, dans les exploitations privées et les exploitations d'État.

Mais ce qui différencie ces deux dernières catégories sont les disparités salariales, l'insécurité de l'emploi et les conditions de vie plus ou moins désastreuses.

Environ un quart des rapatriés travaillent dans les plantations du secteur organisé constitué par la TANTEA. Celles-ci furent exclusivement créées à partir de 1968 pour accueillir les rapatriés de Sri Lanka, par le Département des Forêts, avec le financement du Gouvernement central indien. La TANTEA gère aujourd'hui 1 500 ha de théiers qui ont été mis en culture après défrichage de la forêt, par les rapatriés en une dizaine d'années (1968-1978). La TANTEA regroupe huit divisions subdivisées elles-mêmes en plusieurs centres de production agricole ainsi que deux usines de production de thé. La politique de la TANTEA est d'employer deux adultes en permanence par famille : les salaires minima sont garantis ainsi que la protection sociale des travailleurs et de leurs familles. Ceux-ci bénéficient de logements proches de leur lieu de travail et de facilités de crédit et de commerce. Trois syndicats agricoles

défendent leurs intérêts et les rapatriés élisent dans chaque centre de production un représentant (*thottah thalaivar* ou chef de jardin) qui est leur porte-parole auprès des syndicats et de la direction de la TANTEA. On note une relative spécialisation sexuelle du travail : hommes et femmes s'emploient à la cueillette des feuilles, au sarclage et à l'épandage des engrais, même si les femmes sont sensiblement plus nombreuses pour la cueillette ; les travaux d'entretien, lourds ou dangereux sont assurés exclusivement par les hommes ; comme l'épandage de pesticides, les transports de matériaux, et l'élagage des arbres d'ombre dans les plantations.

En contraste avec ce secteur relativement protégé, les conditions économiques des rapatriés qui travaillent dans le secteur non organisé des exploitations des Badaga sont mauvaises. Les salaires journaliers sont bien inférieurs (environ un tiers de ceux pratiqués par la TANTEA) pour une durée de travail supérieure (dix heures au lieu de huit). Les champs sont mal entretenus par les petits planteurs et les travaux agricoles sont difficiles à réaliser. Les emplois sont irréguliers dans l'année : cinq à six jours par semaine, durant les six mois de la saison agricole principale ; à peine trois jours par semaine durant le reste de l'année. Pour compléter ces revenus maigres et irréguliers tous les membres valides de la famille recherchent du travail. Ainsi de nombreux enfants, par ailleurs mal nourris, sont privés de scolarité, en particulier les filles. Même ces travaux externes – exploitations maraîchères et forestières, construction – sont aléatoires et mal payés. Le plus souvent, leurs logements sont petits et insalubres, loin de leur

lieu de travail, dans des sites fragiles et isolés, sans le minimum d'équipement et de services sociaux. Chaque jour, quelles que soient les conditions atmosphériques, les distances de parcourir sont longues vers le lieu de travail, l'eau et les points d'approvisionnement en eau ou en vivres, la saleté et pauvreté caractérisent les rapatriés travaillant dans ce secteur. Cette main-d'œuvre abondante et dépendante était une manne pour les planteurs Badaga qui souhaitaient étendre les superficies cultivées en théiers à partir des années 1970, pour répondre à une forte croissance de la demande.

L'une des premières préoccupations des rapatriés a été de se trouver un logement. Dans les plantations de la TANTEA, les conditions de logement étaient relativement acceptables, sans être confortables. Ceux qui travaillaient chez les Badaga ont eu des expériences plus mouvementées et désastreuses. Les premiers logements étaient des étables ou des entrepôts de feuilles et ont été convertis à la hâte sans aucun équipement de base. Ils étaient considérés comme un privilège par une population exténuée par un long périple et sans défense et menacée d'éviction par des propriétaires inhumains. Ceux qui pouvaient échapper à cet état de demi-servage a fini recherché d'un emploi salarié, plus mobile, s'installant dans des huttes construites hâtivement sur le bord des routes, à la lisière des forêts, à proximité des villes, sur des terrains domaniaux sans titre de propriété. Enfin l'étape ultime est l'installation dans un lotissement appelé *colony* ou du nom tamoul *naagan*, doté généralement d'infrastructures viables et adéquates.

V - Insertion sociale et identité culturelle

L'organisation sociale des rapatriés dans les Nilgiri ressemble beaucoup à celle qu'ils avaient à Sri Lanka, celle-ci ayant conservé les principaux traits de la structure sociale des Tamouls du sud-est de l'Inde. Les éléments de base restent la famille et le système de caste.

La famille-ménage est la plus fréquente (environ les deux-tiers). Les raisons les plus fréquemment avancées sont le manque d'espace habité, le souhait d'éviter les frictions entre belle-mère et belle-fille, la volonté d'utiliser les ressources dis-

ponibles au mieux des intérêts de la femme et de enfants. Tous les rites domestiques sont pratiqués au sein de la famille, avec la collaboration éventuelle de la parenté proche au sein de la famille nucléaire et des collatéraux ; rituels liés à la naissance, aux cérémonies lors du mariage, les rites funéraires sont très proches des pratiques similaires dans les plantations de Sri Lanka et dans les régions du Tamil Nadu.

Les castes continuent de jouer un rôle important parmi les rapatriés qui sont en majorité de

majorité des hindous. Le système de recrutement *kangani* a préservé dans l'ensemble la hiérarchie traditionnelle des castes au sein des plantations de Ceylan. La proximité de l'Inde, le caractère monolithique de la plantation, l'isolement culturel des Indiens par rapport à la majorité cinghalaise contribuent à expliquer ce maintien. La grande majorité des castes se situent au bas de la hiérarchie et un grand nombre d'émigrants se classent parmi les hors-castes ou intouchables. Aujourd'hui dans les Nilgiri, les règles traditionnelles des castes s'estompent. Les mariages inter-castes sont de plus en plus nombreux. Les castes inférieures comme les barbiers ou les cordonniers rechignent à accomplir leurs rituels traditionnels funéraires. La spécialisation professionnelle liée aux castes n'a que très peu cours, alors que la diversification est devenue la règle. Les tabous alimentaires sont de moins en moins respectés. Les rituels religieux perdent de leur fréquence et de leur intensité.

Les rapatriés sont soumis dans les Nilgiri à des influences contradictoires. Le retour en Inde a incontestablement redonné vigueur aux traits culturels qui s'étaient émoussés au cours des décennies dans les hautes terres sri lankaises : l'environnement culturel indien s'y prêtait. Simultanément, ils étaient confrontés aux agents de la modernité qui exercent une pression très forte en faveur du changement, surtout sur les jeunes générations. L'organisation sociale nouvelle des rapatriés, la mise en place de nouveaux réseaux d'amitié, de jeux, de travail, de culture sont plus développées dans les lotissements ou «colonies» qu'au sein des plantations de la TANTEA ou dans le cadre d'un habitat dispersé en petits hameaux ruraux. Par ailleurs il est notable que les réseaux socio-politiques liant les rapatriés sont plus fondés sur des idéaux et des pratiques égalitaires que les réseaux indiens autochtones.

L'organisation communautaire des rapatriés varie selon qu'on se trouve dans les plantations de la TANTEA ou dans les colonies. Au sein des plantations, les syndicats agricoles jouent un rôle déterminant et leurs responsables sont les chefs naturels de la communauté. Dans une certaine mesure les rapatriés retrouvent là une réplique de ce qu'ils ont connu à Sri Lanka, et il n'était point nécessaire de créer une nouvelle structure pour veiller sur leur bien-être.

Dans les «colonies» nouvelles, il n'y avait point de structure préalable. Pour faire face aux besoins dans un environnement indifférent sinon hostile, les rapatriés ont dû créer des réseaux informels comme les associations de bienfaisance et des associations de jeunes. Celles-ci assurent une certaine cohésion communautaire et permettent le règlement amiable des querelles et disputes intestines. Progressivement au sein de ces réseaux émergent des chefs ou *thalaivar* : chaque «colonie» en a un, entouré d'une équipe de direction. Le *thalaivar* devient ainsi le juge de paix, le porte-parole, le gestionnaire dont les compétences touchent les domaines socio-économiques, culturels, religieux et politiques. Les affaires de la communauté sont réglées au sein d'assemblées ou *kootam* réunies régulièrement le soir jusqu'à minuit.

Enfin un processus flagrant d'affirmation de leur identité culturelle a été de construire dès que possible des temples ou de petites chapelles dédiés à leurs divinités de prédilection : divinités villageoises ou dieux du panthéon brahmanique ; dieux de lignage ou de castes ou territoriaux ; incarnations de la déesse-mère ou divinités protectrices de l'espace villageois. Les plus fréquentes des divinités sont Mariamman, Muneeswaran, Pillayar. La construction des temples et autels signifie également le balisage de l'espace sacré et le bornage du nouveau territoire occupé et mis en valeur par les rapatriés dans un environnement souvent hostile. La sacralisation de l'espace est une des étapes essentielles de la territorialisation nouvelle.

Un aspect important de la vie sociale des rapatriés concerne leurs relations avec le groupe dominant, les Badaga. Au début les relations entre les deux groupes sociaux étaient marquées par une complémentarité d'intérêts, les premiers trouvant du travail rapidement, les seconds des travailleurs expérimentés et bon marché. Mais très vite les tensions et les conflits se multiplièrent à propos des salaires, des modes de paiement, de la qualité du travail, de menus larcins réels ou imaginaires, et de l'occupation sans titre de terres domaniales. Les rapatriés regroupés dans des syndicats revendicatifs refusaient d'accepter sans broncher la domination parfois tyrannique des propriétaires badaga. L'un des motifs récurrents de conflits concernait la construction des habitations par les rapatriés. Les Badaga exigeaient que les cases isolées ou les «colonies» soient construites par et pour les rapa-

triés dans des sites marginaux et surtout loin de leurs villages ou *hatti* dont il fallait préserver la pureté et l'homogénéité. Les rapatriés étaient ainsi réduits au rang peu enviable des ex-Intouchables ou *dalit*, dont la seule proximité physique était considérée comme polluante. Plus fondamentalement, le conflit entre les deux communautés reposait sur des schémas culturels différents : les Badaga exigeaient que les rapatriés se comportent conformément à la hiérarchie des castes et au système de dépendance traditionnelle connu sous le vocable de *jajmani*, et leur témoignent à tout moment et à tout endroit, y compris en dehors de leur travail, des marques extérieures de respect, comme baisser la tête en parlant, céder la place dans les transports en commun ou sur la route, céder la priorité dans les files d'attente, etc. ; les rapatriés, habitués dans les plantations sri lankaises à une conception et à des pratiques plus égalitaires et plus revendicatives des relations patrons-ouvriers agricoles, refusaient de se plier à ces exigences surannées, qui pourtant ont cours dans les plaines du pays tamoul. Enfin les Badaga accusent volontiers les rapatriés de « voler » les terres des populations tribales des Nilgiri avec la complicité de l'administration indienne et les nombreux procès qui les opposent font état de ces craintes et soupçons. Ainsi de nos jours, les relations interindividuelles sont devenues plus cordiales mais les tensions entre les groupes sociaux fortement marquées par une conscience identitaire ethno-culturelle et revendicative très forte restent vives.

De ce point de vue, les rapatriés peuvent être regroupés en trois sous-ensembles socio-spatiaux. Ceux qui travaillent dans les plantations de TANTEA vivent de manière relativement paisible et isolée, bénéficiant des réseaux internes au système de plantation. Les habitants des cases et hameaux isolés, dépendant étroitement des Badaga, sont les plus soumis aux processus d'acculturation et ne disposent que de faibles réseaux interactifs mal articulés. Enfin les résidents des « colonies » sont les plus autonomes et mobiles, plus revendicatifs au sein des syndicats et des associations à vocation

culturelle et politique et plus exigeants dans leurs relations avec les autres groupes sociaux.

Parmi les nombreuses associations de défense des intérêts des rapatriés, l'une des plus dynamiques est le *Malaiyaga Makkal Maruvazhva Manimam* (MMMM) dans la région de Kotagiri qui a contribué à la renaissance socio-culturelle de populations jusqu'alors soumises et apathiques, l'éducation des enfants, l'amélioration des conditions de vie, l'affirmation d'une identité culturelle qui intègre le passé dans les plantations sri lankaises, la volonté de participer activement à la vie politique de la région d'adoption caractérisent cette association que l'on identifie volontiers au sort des rapatriés dans les Nilgiri.

En conclusion, les rapatriés tamouls de Sri Lanka venus directement ou tardivement s'installer dans les Nilgiri bénéficient de meilleures conditions d'insertion que la plupart des autres dans les plaines de l'Inde péninsulaire. Ils sont loin de constituer un groupe homogène, mais divisés en sous-groupes selon des lignes de clivage héritées du passé ou acquises sur place. Mais tous se heurtent avec plus ou moins de violence au groupe dominant local que sont les Badaga, qui se sentent menacés dans leurs prééminences numérique et statutaire. Dans l'ensemble, leur condition socio-économique s'améliore même si nombre d'entre eux vivent dans un sous-développement humain (éducation, logement, santé) inacceptable. Les rapatriés deviennent, volontairement ou malgré eux, à travers leurs associations et leurs syndicats, des acteurs et des enjeux de la vie politique locale et régionale. Mais la question des rapatriés de Sri Lanka est loin d'être réglée : la confusion ou l'amalgame avec les réfugiés tamouls sri lankais du nord de l'île étant facile depuis le début de la guerre civile, la méfiance à l'égard de tous les Tamouls originaires de Sri Lanka est grande depuis l'assassinat en 1991 de l'ancien premier ministre Rajiv Gandhi, près de Madras, par les Tigres Tamouls revendiquant l'indépendance de la partie nord et est de l'île sous le nom d'Eelam.

Orientation bibliographique

GOPALAN, T.N. (1995).- *Repatriates in Nilgiri. A saga of struggle*. Madras. Dares Ed.

HEIDEMANN, E. (1996).- Immigrant labourers and local networks in the Nilgiri. *In* : HOCKINGS, P. (Ed.) (1996).- *Blue Mountains revisited*. Delhi. OUP.

SURYANARAYAN, V. (1986).- *Rehabilitation of Sri lankan repatriates : a critical appraisal*. University of Madras.

PETTE, G. (1996).- *Les rapatriés tamoul de Sri Lanka. Étude de cas*. Université de Bordeaux 3. Institut de Géographie (Mémoire de maîtrise).

VEDAVALLI, L. (1994).- *Socio-economic profile of Sri Lankan repatriates in Kotagiri*. Delhi. Konark Publishers.